



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

#### 4.2 Objectifs du projet

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux



#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

**i** Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

*i* Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Calcul de l'incidence du projet sur les eaux souterraines	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

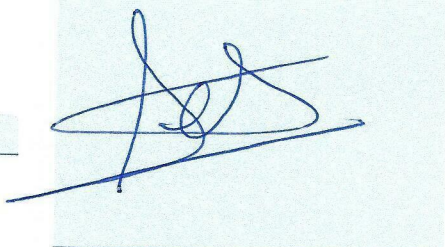
Nom De Meulenaere

Prénom Alexandre

Qualité du signataire gérant

À Bannost-V

Fait le 06/02/2024



Signature du (des) demandeur(s)

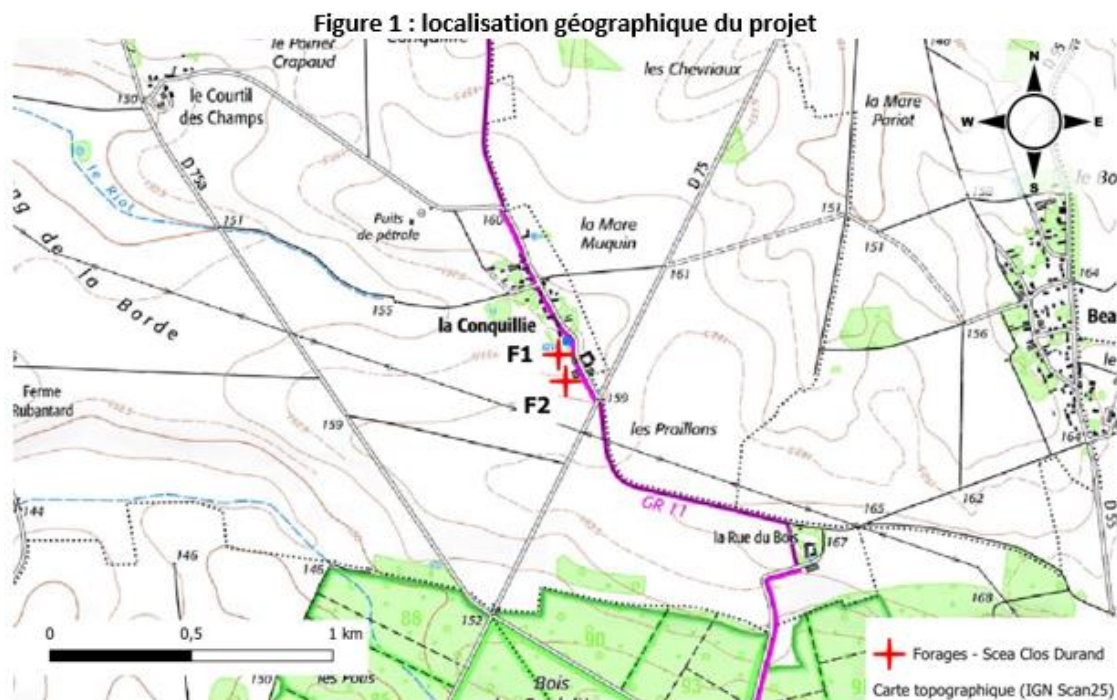
**EARL DE MEULENAERE**

11 rue des Mœurs - La Conquille  
77970 BANNOST-VILLEGAGNON  
TEL : 06 87 30 11 61  
898 900 279 00016 RCS Melun - APE 01.11Z  
Capital social : 375 000 €

### 3.1 LOCALISATION

#### 3.1.1 Localisation géographique

D'après la carte topographique (**document 2**) et Infoterre (**document 3**), l'implantation est située au Sud-ouest de la Conquillie (77), dans la région naturelle de la Brie.



**Tableau 2 : coordonnées géographiques prévisionnelles du projet**

Ouvrage	Coordonnées Lambert 93		Altitude
	X (m)	Y (m)	Z (m NGF)
Projet - Implantation 1	716 355,4	6 840 062	+156
Projet - Implantation 2	716 380,2	6 839 967,8	+157

Deux forages sont présentés sur la figure ci-dessus.

Plusieurs implantations sont prévues pour anticiper un risque d'échec. L'exploitation de la ressource sera répartie sur un ou plusieurs forages en fonction des débits exploitables de chacun.

Le forage F2, le plus au Sud, sera donc réalisé en premier. Si le débit obtenu ne permet pas de répondre aux besoins, l'autre forage pourra alors être réalisés pour obtenir en cumulé les 120 m<sup>3</sup>/h et 33 000 m<sup>3</sup>/an prévus.



### 3.1.2 Localisation cadastrale

D'après le cadastre et Géoportail (**documents 4**) les coordonnées cadastrales sont les suivantes :

**Figure 4 : vue aérienne et localisation cadastrale du projet**



**Tableau 3 : coordonnées cadastrales du projet**

Département	Commune	Section	Parcelle	Description
Seine et Marne	Bannost Villegagnon	D	99	Champ cultivé
			94	

Le débit recherché par les forages est de 120 m<sup>3</sup>/h pour un volume de 33000 m<sup>3</sup>/an.

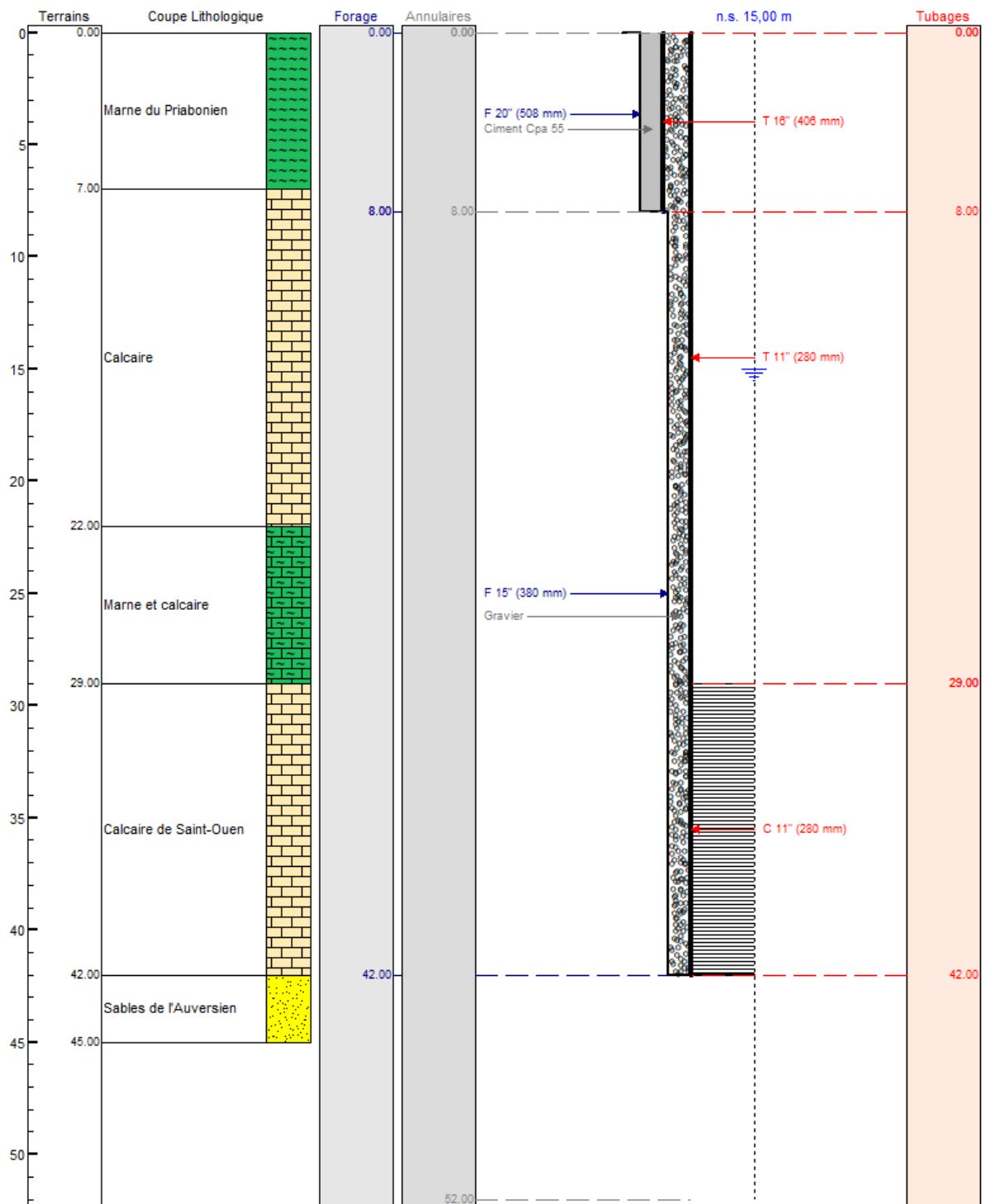
La période d'exploitation du captage s'étalera sur environ 180 jours, entre les mois avril et de septembre.

Annexe 4 : photographies





# Annexe 5 : Un plan du projet



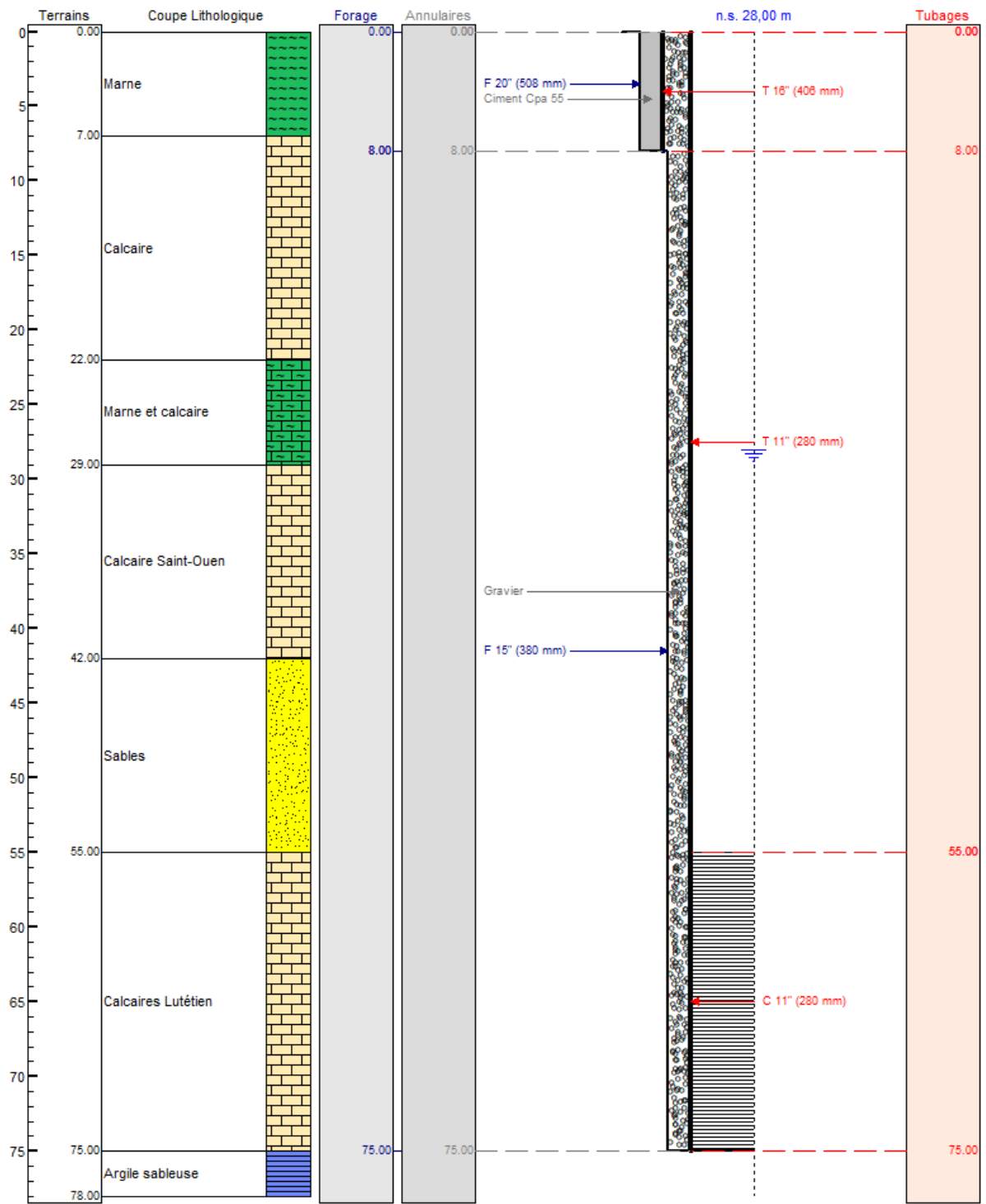
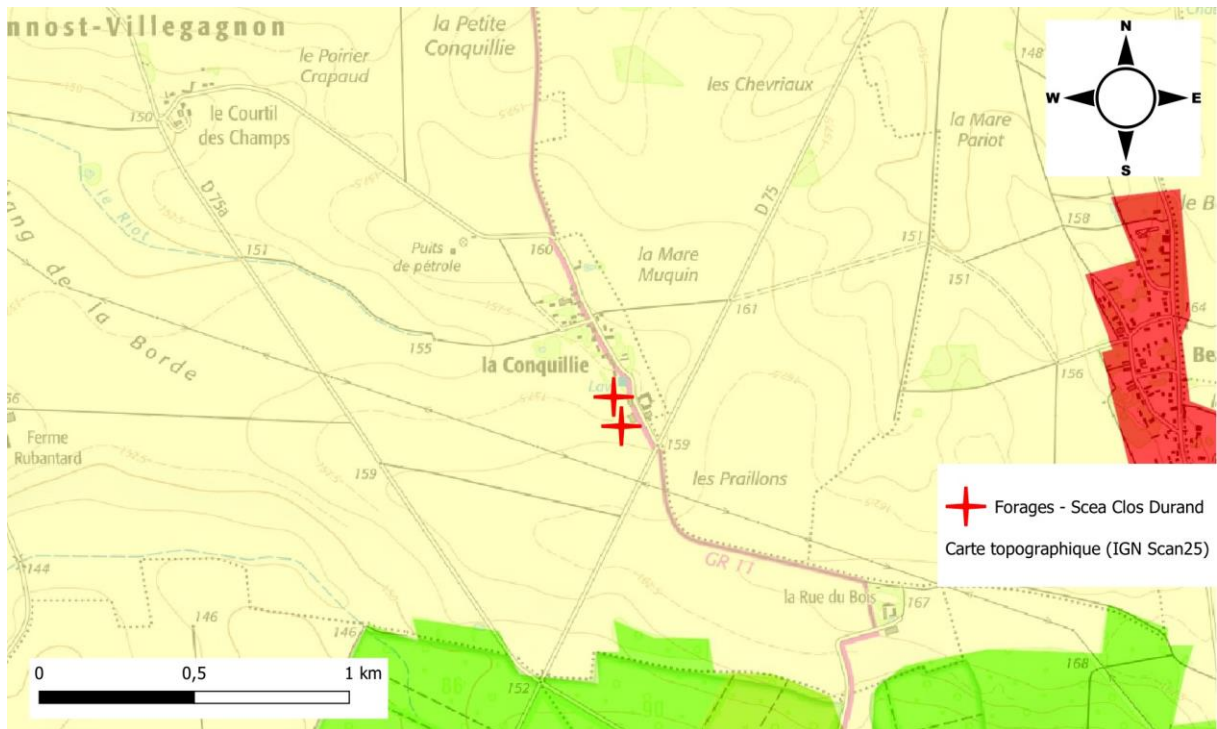


Figure 1 : Plan prévisionnel du réseau de canalisations



## Annexe 6 : Un plan des abords du projet



### Légende

Limites communales	Marais intérieurs	Terres arables hors périmètres d'irrigation
Aéroports	Marais maritimes	Tissu urbain continu
Chantiers	Marais salants	Tissu urbain discontinu
Cours et voies d'eau	Mers et océans	Vergers et petits fruits
Equipements sportifs et de loisirs	Oliveraies	Vignobles
Extraction de matériaux	Pelouses et pâturages naturels	Végétation clairsemée
Forêt et végétation arbustive en mutation	Plages, dunes et sable	Végétation sclérophylle
Forêts de conifères	Plans d'eau	Zones incendiées
Forêts de feuillus	Prairies	Zones industrielles et commerciales
Forêts mélangées	Roches nues	Zones portuaires
Lagunes littorales	Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	
Landes et broussailles	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	

Source : © IGN - 2012, CORINE Land Cover - 1990



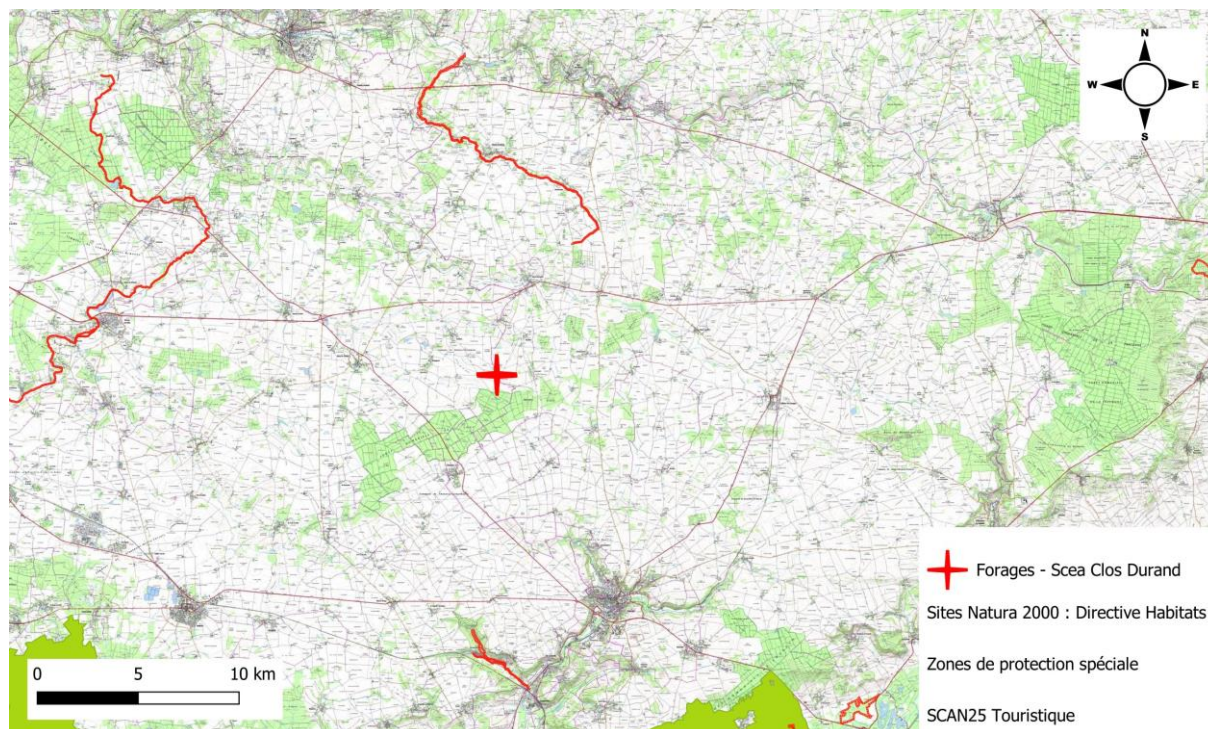


Tableau 8 : Natura 2000

	Code	Nom	Distance (km)
<b>Habitats : Site d'Importance Communautaire (SIC)</b>			
1	FR1102007	Rivière du Vannetin	7.47
2	FR1102004	Rivière du Dragon	12.64
3	FR1100812	L'Hyerre de sa source à Chaumes-en-Brie	15.83
<b>Oiseaux : Zone de Protection Spéciale (ZPS)</b>			
4	FR1112002	Bassée et plaines adjacentes	18.76

## 1.1.1 Eaux souterraines

### 1.1.1.1 Impacts sur la qualité des eaux

La nappe du calcaire de Champigny s.l est de type libre. La cimentation gravitaire de l'espace annulaire à l'extrados du tubage jusqu'à la base des marnes supragypseuses, limitera toute infiltration directe le long du tubage.

Le stockage ou la manipulation de produits potentiellement polluants (engrais, produits phytosanitaires, carburants et lubrifiants, etc.) seront interdits à proximité du forage.

### 1.1.1.2 Incidence quantitative

#### 1.1.1.2.1 Prélèvement sur la nappe

Le pompage d'essai sera constitué d'un pompage par paliers de 4x 2h au débit maximum de 130 m<sup>3</sup>/h et d'un pompage continu de 72 h au débit de 120 m<sup>3</sup>/h, soit un volume maximum prélevé pendant les essais de 9500 m<sup>3</sup>. Il permettra de valider les capacités de production du forage et de l'aquifère.

Le débit sera réévalué en fonction des résultats obtenus au droit de l'ouvrage.

### 1.1.1.2.2 Rayon d'action

Lors de l'exploitation du forage, on observera localement une baisse du niveau piézométrique de la nappe au droit et aux alentours du puits. L'influence de l'exploitation du forage sur la nappe détermine un cône de rabattement au droit duquel se crée une dépression de la nappe induite par le pompage.

L'extension horizontale de ce cône de rabattement ou de charge est calculée à partir de l'approximation logarithmique de JACOB :

$$s = \frac{0,183Q}{T} \log \frac{2,25Tt}{r^2S}$$

Où :

*s = rabattement de la nappe (en m) calculé à une distance d (en m),*

*Q = "débit maximum" égal à **120 m<sup>3</sup>/h***

*T = transmissivité égale à : aquifère Saint-Ouen = **1.10<sup>-2</sup> m<sup>2</sup>/s**, aquifère Lutétien = **8.10<sup>-4</sup> m<sup>2</sup>/s***

*S = coefficient d'emmagasinement égal à : **1 % (document 10)***

*t = temps exprimé en secondes*

On considère ici que le rabattement induit au droit du forage de pompage est symétrique et théorique.

Le rayon d'action du forage est la zone à l'intérieur de laquelle l'influence du forage se manifeste. Au-delà de ce rayon, le rabattement ou la charge du(e) au forage est supposé nul(le). Le calcul du rayon d'action est déduit de l'équation de Jacob suivante :

$$R = 1,5\sqrt{(Tt/S)}$$

Où :

*t = temps égal exprimé en secondes*

*R = rayon d'action, c'est-à-dire la distance théorique à partir de laquelle le rabattement induit par le pompage devient nul (en m).*

**Le calcul théorique réalisé à l'aide de ces formules est valide pour un milieu homogène et isotrope et en l'absence d'alimentation de la nappe (en ce qui nous concerne, il s'agit d'un calcul sécuritaire).**

Pour rappel, le débit maximum annuel prélevable est de 33 000 m<sup>3</sup> par an soit environ 11,5 jours de pompage continu.

Les résultats des calculs du rayon d'action du forage calculés à différents pas de temps sont présentés dans les tableaux suivants :

**Tableau 1 : cône de rabattement au débit maximum de 120 m<sup>3</sup>/h de la nappe des calcaires de Saint-Ouen**

<i>Rabattement de la nappe (en m)</i>		Paramètres de calcul					Transmissivité = 1.10-2 m <sup>2</sup> /s		Rayon d'action (en m)
							Coefficient d'emmagasinement = 1 %		
		Débit d'exploitation = 120 m <sup>3</sup> /h		Distance 'd' par rapport au forage					
		200 m	400 m	600 m	800 m	1000 m	Ouvrage le plus proche BSS000RSVG à 1992 m		
Temps de pompage	1 jour	0.42	0.05	-	-	-	-	441	
	2 jours	0.60	0.24	0.02	-	-	-	624	
	7 jours	0.93	0.57	0.35	0.20	0.08	-	1167	
	12 jours	1.08	0.71	0.50	0.34	0.22	-	1527	

**Tableau 2 : cône de rabattement au débit maximum de 120 m<sup>3</sup>/h de la nappe des calcaires du Lutétien**

<i>Rabattement de la nappe (en m)</i>		Paramètres de calcul					Transmissivité = 8.10-4 m <sup>2</sup> /s		Rayon d'action (en m)
							Coefficient d'emmagasinement = 1 %		
		Débit d'exploitation = 120 m <sup>3</sup> /h		Distance 'd' par rapport au forage					
		50 m	100 m	200 m	300 m	400 m	Ouvrage le plus proche BSS000RSVG à 1992 m		
Temps de pompage	1 jour	6.05	1.46	-	-	-	-	125	
	2 jours	8.35	3.76	-	-	-	-	176	
	7 jours	12.50	7.91	3.32	0.63	-	-	330	
	12 jours	14.28	9.69	5.10	2.42	0.51	-	432	

Nota : il y a lieu de rappeler que l'étendue de ce cône de rabattement a été calculée pour une nappe au repos, de gradient nul, sans réalimentation et pour une exploitation continue au débit maximum.

### 1.1.1.3 Impacts sur les autres captages

Le rayon d'action, estimé à partir des hypothèses posées par le calcul, est de 1527 m pour 12 jours de pompage continu dans la nappe du Champigny et des calcaires de Saint-Ouen.



Le rayon d'action, estimé à partir des hypothèses posées par le calcul, est de 432 m pour 12 jours de pompage continu dans la nappe des calcaires du Lutétien.

Le forage le plus proche BSS000RSVGest situé à 1992 mètres du projet. Il ne subira aucun rabattement causé par le projet. En l'absence de captages dans le rayon d'action, il n'y a aucun impact sur d'autres forages.

## Annexe 9 : Démarche ERC

- Parcelles à irriguer :

Type de culture	Volume d'eau (m <sup>3</sup> /ha/an)	Surface cultivée (ha)	Volume nécessaire (m <sup>3</sup> /an)
Blé et Maïs	-	-	33 000

Dans le cadre de la gestion collective de la nappe du Champigny, le quota attribué à la SCEA DE MEULENAERE est de 33 000 m<sup>3</sup> annuel.

- Pratiques déjà mise en place par l'agriculteur :

Mise en place de station météo connectée Sencrop pour calculer les bilans hydriques des cultures qui seront irrigués. D'autre part, mis en place de sonde tensiométrique afin de calculer la saturation du sol en eau pour déclencher l'irrigation.

- Durée et période d'irrigation :

La période d'exploitation du captage s'étalera sur 180 jours, durée à appliquer sur diverses périodes de pompage, comprises entre les mois d'avril et d'octobre.

- Mesures ERC prévues :

Les alternatives de remplacement au projet de forage :

1. Prélèvement en rivière : le projet est situé trop loin de réseau hydrographique conséquent (le cours d'eau le plus proche situé à environ 660 m est un cours d'eau à faible débit). Compte tenu de l'éloignement, ce type de prélèvement est techniquement difficilement et financièrement impossible à mettre en place. De plus le prélèvement en rivière aurait des effets négatifs sur le milieu (habitats et espèces concernées par ce biotope ; régime hydraulique).
2. Retenue collinaire : compte tenu du volume annuel estimé (33 000 m<sup>3</sup>/an) pour le projet d'irrigation, la mise en place d'une retenue collinaire n'est pas adaptée au site.

Le forage est inévitable pour assurer la pérennité de l'exploitation agricole.

Par ailleurs, pour respecter la démarche éviter, réduire, compenser, le volume recherché à été fixé par un quota attribué à la SCEA DE MEULENAERE de 33 000 m<sup>3</sup> annuel.

L'agriculteur met déjà en action des mesures d'optimisation de l'irrigation (cf : Pratiques déjà mise en place par l'agriculteur).

Aux vues de l'impact estimé faible à nul, il n'est pas prévu de compensation.

Annexe 9 : Forages situés à proximité



Le forage le plus proche, connecté à la nappe, est situé à 1992 m du projet.

Annexe 10 : Bâtiments

